

À: Carlos J. Leitão, député de Robert Baldwin

Objet: Ligne d'alimentation 315 kV d'Hydro Québec à Dollard-des-Ormeaux

De: Lynette Gilbeau (Porte-Parole - Build It Underground DDO) et Alex Tyrrell (Chef du Parti Vert du Québec)

Le 21 avril 2017, Dollard-des-Ormeaux

Monsieur Leitão,

Depuis 2015, le regroupement citoyen *Build It Underground DDO* interpelle le gouvernement du Québec, afin de faire valoir leur opposition à l'implantation d'une ligne électrique de 315 kV à proximité de leur milieu de vie.

A titre de député de Robert Baldwin, vous avez échoué à vos responsabilités d'écoute et de représentation envers les citoyennes et les citoyens de votre circonscription. Le regroupement citoyen, qui a participé à l'ensemble du processus de consultation d'Hydro Québec, du BAPE et de la ville de Dollard-des-Ormeaux, attend de vos nouvelles depuis près de deux ans. Leurs lettres, appels téléphoniques et demandes de rencontres avec vous, leur représentant à l'Assemblée nationale du Québec, sont tous restés sans réponse.

La présente lettre a pour but de vous informer directement de quelques unes des préoccupations des citoyens de votre circonscription face à ce projet industriel sur leur territoire et d'exiger une rencontre formelle entre vous et les porte-paroles du groupe *Build It Underground DDO*. Comme vous le savez, le dossier avance à la vitesse de l'éclair et il est maintenant temps de passer à l'action. Aucun délai supplémentaire de votre part ne sera jugé acceptable par les citoyens.

Les enjeux du projet

Voici une brève description des enjeux principaux du projet. Veuillez noter que nous aimerions vous rencontrer en personne afin de discuter davantage du projet.

Approbation uniquement sur une base économique

Bien que le BAPE ait accordé un appui limité au projet, le rapport d'audience soutient que cette approbation se base sur les points de vue économique et technique. Selon nous, l'approbation devrait se baser en premier lieu sur l'acceptabilité sociale (qui est loin d'être acquise), puis, dans un second temps, sur les facteurs économique et technique. De cette façon, il serait possible d'obtenir un avis qui balance les intérêts économiques avec la réalité des citoyens, qui seront directement affectés par le projet industriel en question.

« La commission d'enquête reconnaît que l'option souterraine répondrait davantage aux préoccupations exprimées par les participants à l'audience, mais convient que le scénario retenu par Hydro Québec se justifie des points de vue économique et technique. »

Exposition à des champs électromagnétiques

Lors des audiences publiques du BAPE, plusieurs citoyens ont exprimé leurs préoccupations quant aux impacts liés aux champs électriques et magnétiques. La commission a reconnu que certaines études européennes concluent que les champs électromagnétiques ont des impacts sur la santé. Malgré ce constat, les autorités canadiennes et québécoises n'ont toujours pas établi de limite légale d'exposition aux champs électromagnétiques à long terme. En effet, les recommandations émises par les autorités de santé publique au Québec et au Canada concernent uniquement l'exposition instantanée à des champs magnétiques de haute intensité.

Principe de précaution

Le BAPE a conclu que « les connaissances scientifiques actuelles ne permettent pas de conclure qu'il y a présence d'effets néfastes sur la santé liés à l'exposition aux champs électromagnétiques de basses fréquences ». Toutefois, il est important de souligner que la commission a pris soin de ne pas émettre d'avis indiquant, hors de tout doute raisonnable, que l'exposition à des champs électromagnétiques à long terme ne pouvait pas porter atteinte à la santé publique. Or, en vertu du principe de précaution, l'absence de certitude scientifique quant à l'existence d'un risque ne devrait pas constituer un motif valable pour aller de l'avant avec un projet. À moins d'une étude complète qui prouve hors de tout doute raisonnable qu'il n'y a aucun risque sur la santé, le principe de précaution devrait prévaloir.

D'ailleurs, les enfants exposés à long terme sont susceptibles d'être particulièrement vulnérables à cette forme de pollution. Compte tenu de la densité du quartier, du grand nombre d'enfants qui réside à proximité du site, du manque de consensus scientifique au sujet des effets des champs électromagnétiques et du principe de précaution, le Parti Vert du Québec se joint à *Build It Underground DDO* et réclame l'enfouissement de cette ligne électrique.

Il est important de noter que le BAPE est d'avis que la présence de bâtiments, de végétation et d'autres matériaux réduit considérablement l'intensité des champs électriques. L'enfouissement des lignes serait donc une manière efficace de réduire les champs électriques et l'exposition des résidents à ceux-ci.

L'enfouissement par Hydro Québec au New Hampshire

Malgré le fait qu'Hydro Québec assume la facture (en accordant des crédits) pour l'enfouissement d'une portion de la ligne américaine « Northern Pass », qui vise à exporter de l'électricité vers nos voisins du sud, ils refusent de faire de même sur le territoire québécois.

Comment se fait-il qu'Hydro Québec, une société d'État, refuse d'enfouir leurs lignes au Québec alors qu'ils le font pour leurs partenaires commerciaux au sud de la frontière?

Bruit

Les lignes à haute tension produisent du bruit dans des conditions humides. Bien qu'Hydro Québec soutienne que ce bruit ne dépassera pas les normes, il sera présent environ 20% du temps et l'enfouissement permettrait d'éviter cette pollution sonore.

Perte de valeur immobilière et compensation

Selon le BAPE et les résidents concernés, la perte de valeur immobilière, en raison de ce projet industriel en milieu habité, est réel. À ce sujet, l'avis du BAPE est clair :

« la commission est d'avis que le promoteur convienne avec les résidents des mesures d'atténuation à mettre en œuvre afin de pondérer les impacts visuels éventuels. Certaines préoccupations exprimées par les citoyens riverains des installations portaient sur l'éventuelle perte de la valeur marchande de leur propriété. À la lumière des connaissances actuelles, il est possible que le projet ait un impact sur la valeur de certaines propriétés riveraines.

Dans une perspective plus large, le gouvernement devrait mener des consultations quant à l'opportunité de mettre en place un dispositif d'évaluation et d'indemnisation à l'amiable pour la perte de valeur marchande de propriétés résidentielles existantes résultant de nouveaux projets de développement, tels qu'une ligne de transport ou un poste, qui entraîneraient un changement d'affectation d'un terrain avoisinant. Un tel dispositif favoriserait l'acceptabilité sociale des projets et le respect des principes Internalisation des coûts et Équité et solidarité sociales inscrits dans la Loi sur le développement durable.

»

Malgré ces recommandations du BAPE, aucun programme de compensation n'a été mis en place. Le gouvernement du Québec va-t-il respecter les recommandations du BAPE ou préfère-t-il laisser la société d'État piger dans les poches des familles habitant à proximité du projet?

Manque d'acceptabilité sociale

L'avis des résidents est clair : ils ne sont pas opposés au projet dans son ensemble, mais ils revendiquent l'enfouissement de la ligne, ainsi qu'une compensation pour la perte de valeur immobilière et l'atteinte inévitable à la qualité de vie de leur quartier.

Conclusion

Il est injuste d'imposer ce projet aux citoyens de Dollard-des-Ormeaux. Le gouvernement du Québec devrait suspendre immédiatement ce projet et retourner à la table des négociations avec les résidents. Il est tout aussi important de procéder à un examen approfondi sur les relations entre les communautés et la société d'État. Un plus grand respect de l'autonomie locale, du développement durable et de l'environnement devrait être à la base d'une grande réforme de la façon de faire au sein d'Hydro Québec.

Alex Tyrrell
Chef du Parti Vert du Québec

Lynette Gilbeau
Porte-Parole - Build It Underground DDO